Information - Passe sanitaire - Fin des tests antigéniques à compter du 13 septembre

10.09.2021



A compter du 13 septembre, les mesures d'accompagnement à la mise en oeuvre du passe sanitaire prendront fin.

Ainsi il ne sera plus possible de réaliser un test antigénique aux entrées des établissements du CHR.

Merci de vous présenter aux entrées de l'établissement en possession de votre passe sanitaire.